

17^{ème} congrès de la FFCAM

Contribution du Comité de Savoie des Clubs alpins et de montagne

Le congrès se réunit sur la question des hébergements de montagne et la manière d'en faire de véritables leviers de développement.

Le comité de Savoie, lors de son comité directeur du 11 avril, a débattu de cette question et vous propose la contribution suivante.

4 axes ont été identifiés

- Nécessité de valoriser les refuges comme outils de découverte de la montagne, de sa culture, et d'éducation à l'environnement pour tous les pratiquants et non pas seulement aux adhérents à notre fédération,
- Territorialiser la gestion des refuges en octroyant un pouvoir de gestion aux comités territoriaux et notamment aux comités départementaux,
- Finaliser les travaux sur le statut des gardiens et les axes de collaborations nécessaires pour travailler dans le cadre d'un véritable intérêt commun,
- Poursuivre la politique de péréquation afin de maintenir des refuges dans des zones non viables économiquement tout en déployant de nouvelles offres.

1. Enjeux – constats – repères

Vers et pour un projet stratégique

Premièrement un travail conséquent a été mené pour la réalisation d'un livre blanc. Il doit désormais être mis en partage avec les différents acteurs et structures de notre fédération (comité territoriaux, clubs gestionnaires) pour définir collectivement un projet de développement stratégique.

Un accès pour tous

Deuxièmement faire découvrir la montagne au plus grand nombre fait partie des objectifs fédéraux. C'est en s'appuyant sur cette volonté, ainsi que sur l'impérieuse obligation de préserver et renforcer nos capacités d'investissement que notre action doit se fonder. Pour cela nous devons chercher à diversifier les publics qui fréquentent nos bâtiments, en direction prioritairement des jeunes, qui représentent l'avenir, par le biais des familles, des scolaires, des structures socio-éducatives... Il faut aussi se donner les moyens de cibler d'autres segments de population comme par exemple les seniors, les jeunes adultes, les trailers, les comités d'entreprises, les organisateurs de séminaires...

Un travail de mise en qualité de tous les acteurs et du patrimoine devrait être engagé.

Vers une territorialisation de la gestion des refuges

Troisièmement les comités territoriaux sont des espaces où se fédèrent les projets et les acteurs mais ils doivent être aussi des lieux de gestions. Il apparaît qu'un certain nombre de missions peuvent être confiées à la responsabilité des comités et notamment les comités départementaux. Ce périmètre permet à la fois d'aborder les questions de manière globale mais aussi d'avoir une proximité pour une meilleure gestion locale. La communication n'est pas la seule mission à leur confier. Il faut donner aux comités départementaux une fonction de prescripteur et de contrôle en matière patrimoniale (bâtiments) vis à vis des clubs, ainsi qu'un rôle dans l'organisation de la solidarité entre clubs gestionnaires. La réflexion préalable (programmation de travaux) doit être aussi pensée avec une dimension plus large ; départementale voire régionale ; suivant les enjeux et les périmètres pour construire des programmes en lien avec les politiques des territoires.

Vers et pour une professionnalisation harmonieuse avec les bénévoles

Quatrièmement la complexité des dossiers, l'évolution du bénévolat, doivent nous interroger sur la nécessité de poursuivre la professionnalisation de la gestion des refuges et notamment en proximité avec comme point d'appui les comités territoriaux. Cette professionnalisation doit aussi s'accompagner d'une réflexion sur le rôle du binôme politique – technique, avec la poursuite de la formation des bénévoles, orientée aussi bien vers la gestion que vers la valorisation.

Evolution de la gouvernance

Cinquièmement il est nécessaire de se doter d'une stratégie marketing et de développer les outils qui y sont liés comme une communication ciblée, la fidélisation, une meilleure connaissance de nos publics, ...

Devant l'importance de la tâche, le Vice-président au Patrimoine bâti devrait pour y parvenir s'entourer de deux adjoints :

- Un en charge des travaux et de la maintenance,
- Un autre en charge de la communication et de la commercialisation.

Une étude sur l'intérêt de filialiser le Patrimoine bâti devrait pouvoir être conduite sans passion.

Dans l'organisation actuelle, l'organigramme du Patrimoine bâti avec ses éléments professionnels et ses éléments bénévoles devrait être simplifié et clarifié pour un fonctionnement plus souple.

Vers un véritable intérêt commun entre les gardiens et le club alpin

Sixièmement beaucoup de questions sont encore à ce jour sans réponse. Les manques de visibilité et de stratégie commune (clubs, comités, service du patrimoine bâti) génèrent des conflits qui sont anti-productifs créant bien souvent un climat délétère. Il est donc urgent de clarifier le contrat des gardiens, le calcul du forfait, en référence au chiffre d'affaires. Une formation continue de qualité pour les gardiens et bénévoles devrait être mise en place.

Poursuivre la péréquation et la mutualisation

Septièmement le comité est attaché au principe de péréquation qui permet de maintenir l'ouverture de refuges malgré la faible fréquentation qui ne permet pas une viabilité économique pour le gardien.

2. Refuges et territoires – développement territorial

Le Comité de Savoie travaille avec le concours de la fédération sur 3 actions principales concernant la valorisation et la promotion des refuges :

Refuges en familles

Depuis 2012, le comité qui a identifié la cible « familles » comme étant prioritaire, édite une brochure spécifique à l'attention des familles qu'elles soient locales ou estivantes. L'année 2016 verra la 4^{ème} édition de refuges en famille en partenariat avec le Parc national de la Vanoise et le soutien financier de Savoie Mont Blanc Tourisme. 30 refuges sont présentés dont 18 FFCAM et 12 PNV. Cette brochure sera imprimée à 71 000 exemplaires pour être diffusée :

- 31 000 sous la une de couverture de Alpes Loisirs (édition de juin),
- 35 000 sous la une de couverture de Fémina (fin mai),
- 5 000 via les OTSI de Haute Savoie et de Savoie.

Cette dynamique se traduit aussi par une communication :

- **digitale** via Calaméo (possibilité de consulter ou de télécharger la brochure),
- **social média** via une page communautaire Facebook.

Jeunes en refuges (Destination Montagne)

Le comité contribue, par son appui technique, au dispositif départemental des collégiens à la montagne. Il organise aussi en direct des séjours avec nuitées en refuge pour les jeunes issus des établissements scolaires de la région et des structures socio-éducatives. Ce rôle d'organisateur est d'important et nécessite de bénéficier de l'immatriculation tourisme. Nous participons aussi à la formation des animateurs dans le cadre du réseau jeunesse du Conseil Départemental.

Cette présence permet de nombreux contacts et laisse entrevoir de nombreux projets de partenariats sur le territoire Savoie.

Développement de parcours géocaching sur l'itinéraire d'accès et à proximité des refuges

L'accueil du public jeune et famille nécessite le développement d'une offre randonnée différente avec la gamification de la randonnée. Ces parcours géocaching visent à répondre à cette stratégie de ludification ainsi qu'à la médiation culturelle (donner les clefs de compréhension de ce qu'ils voient). Un projet de partenariat est en cours avec la Communauté de communes de Haute Maurienne Vanoise dans le cadre de leur contrat territorial.

3. Valorisation et promotion des activités

Un certain nombre d'actions doivent être engagées en commun avec les clubs gestionnaires et les gardiens, visant à placer les refuges dans l'imaginaire des français comme c'est le cas dans d'autres pays : de la communication, de la mise en qualité, des actions de promotion et d'animation, des partenariats avec, entre autres, les parcs nationaux et régionaux, les collectivités locales, départementales, régionales et européennes (financements, mise en tourisme, itinérance, créations de circuits, portails internet, labellisations, etc.).

Un travail pour mieux valoriser et différencier nos chalets, qui sont un produit à part, est aussi à conduire.

Enfin il nous faudra profiter de l'extraordinaire chance que nous ayons d'avoir un tel patrimoine et œuvrer à faire de nos bâtiments la vitrine de la fédération.

Une réflexion doit être conduite en parallèle sur les opportunités de développement avec l'arrivée de nouvelles pratiques comme le trail mais aussi de nouvelles attentes comme le bien être, la gastronomie, le digital détox. L'explosion des ventes de vélos électriques et VTT électriques devrait nous inciter à nous positionner pour ne pas rater le train en marche et réfléchir à l'équipement de certains bâtiments, comme ceux de bords de route. Une certaine thématisation des refuges permettrait de développer de nouvelles offres et de conforter ainsi l'implantation de nos bâtiments à aux endroits où ils sont pertinents. Elle devrait s'accompagner de la création de labels. Cette analyse doit déboucher sur un plan d'investissement pour de nouveaux équipements afin d'adapter nos refuges aux attentes d'aujourd'hui et d'anticiper celle de demain (Wifi dans les chalets, webcams, recharge électrique, ...).

Mots clefs: Professionnalisation, projet stratégique, dimension éducative, territorialisation, gouvernance